

Lyon le, 23/11/2012

Compte Rendu CAP Locale – liste d'aptitude C en B 2013

Principe :

Que ce soit pour le passage de C en B ou de B en A, les volumes de liste d'aptitude dépendent du Plan de Qualification Ministériel. Tous les dossiers ne peuvent donc pas être validés la même année, même si le chef de service vous a noté « Excellent ».

Ne sont retenus et proposés à la Centrale que les dossiers classés « Excellents » par la direction. Sont pris en compte le grade et l'échelon, la date d'entrés dans l'échelon, la notation, le parcours professionnel, l'aptitude au grade supérieur ainsi que l'âge. Dans le détail, la mobilité tant géographique que fonctionnelle reste un critère important pour la direction.

Quelques « consignes » de la DG :

- Ne pas présenter des listes déjà « ficelées » en CAPL pour ne pas rendre le dialogue local inutile.
- Accepter un nombre supérieur aux potentialités pour palier aux défections (Examens, concours etc...)

La direction :

Contrainte par les potentialités budgétaires, la direction est donc chargée par la centrale de lui indiquer les tous meilleurs dossiers par ordre de priorité. Les chef de services se réunissent pour défendre leurs candidats. Il ressort de ces discussions une liste provisoire d'agents classés « Excellent », « très bons » et « a Revoir » . Celle des « Excellents est publiée sur Ulysse.

Dés le départ la direction nous indique ne pas connaître la potentialité. Une indication toutefois d'un maximum par la Centrale de **5**, qui ne vaut pas engagement !!!

Cette année encore ces potentialités se déclinent par filières ce qui donne **2 pour la Filière Fiscale (FF) et 3 pour la Filière Gestion Publique (FGP).**

La direction présente 1 dossier en «Excellent .

Elle souhaite que nous procédions par filière.

Votre Syndicat :

Solidaire Finances Publiques ne se permet pas de faire des comparaisons entre les dossiers des postulants. C'est pourquoi nous ne discutons jamais sur les dossiers déjà classés « Excellent ».

Notre rôle est de favoriser une accession plus rapide des postulants au grade souhaité et de vous informer des suites réservées à votre dossier.

Pour cette CAPL, nous avons **26 postulants** au grade de Contrôleur. Sur ces dossiers, **8** nous étaient confiés pour assurer leur défense (**7 FF et 1 FGP**).

Nous avons insisté plusieurs fois pour obtenir une potentialité supplémentaire Le président a finalement accepté d'abonder la **FF**, nous sommes donc partis sur la base de **3 potentialité FF**

Pour la **FF**, Nous avons obtenus la remontée de :
2 dossiers de « très bon » en « Excellent »
1 dossier de « A revoir » en « très bon »

Pour la **FGP**, Nous avons obtenus la remontée de :
1 dossier de « très bon » en « Excellent »
2 dossier de « A revoir » en « Excellent »
1 dossier de « A revoir » en « très bon »

Après CAPL et suite à nos interventions, la direction accepte donc d'abonder la liste des « Excellent » (+2 FF et +3 FGP) soit au total 6 agents
Cette liste est publiée sur Ulysse après inter-classement de la direction.

Rappel Important :

Un dossier liste d'aptitude est un dossier qui se prépare **très en amont**.
Dés les entretiens d'évaluations puis lors de la notation , soyez vigilants et n'hésitez pas à prendre contact avec **Solidaire Finances Publiques** pour vous conseiller dans le suivi de votre dossier.

Devant la faiblesse du plan de qualifications, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté en cohérence avec leurs élus en CAP nationale, c'est à dire contre l'ensemble des listes proposées, précision faite que pour les collègues classés excellents, ce vote n'aura aucune conséquence puisqu'ils seront examinés par la CAP nationale, et que ce n'est bien évidemment pas une remise en cause de leur aptitude bien au contraire.

Les Élus CAP Locale (Cadre B)
Didier Vidal (Esi Lyon-lumière)
Fabienne Broquet (Esi Lyon-lumière)